

**Zeitschrift:** Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

**Herausgeber:** Société de communication de l'habitat social

**Band:** 16 (1943)

**Heft:** 11-12

**Artikel:** L'inauguration de l'Ecole d'architecture et d'urbanisme de l'Université de Lausanne

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-122061>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Tous les membres des sociétés suivantes reçoivent

# habitation

**Union suisse pour l'amélioration du logement, rue de Bourg, 28, Lausanne**  
**Section romande de la Fédération des architectes suisses (F. A. S.)**  
**Société coopérative d'habitation de Lausanne, St-Laurent, 20, Lausanne (S. C. H.)**  
**Société coopérative d'habitation de Genève, Cité-Vieusseux, Genève (S. C. H.)**  
**Société genevoise pour l'amélioration du logement, cour St-Pierre, 5, Genève**  
**Association des employés architectes et techniciens du bâtiment, Genève (A. D. E. A.)**  
**Société des dessinateurs et techniciens du canton de Vaud, Lausanne (S. D. T.)**

## administration

Case postale Chauderon, Lausanne

## rédaction

A. Hæchel, arch. FAS et SIA, Genève  
J.-P. Vouga, architecte SIA, Lausanne

## édition

Section romande de l'Union suisse  
pour l'amélioration du logement  
28, rue de Bourg, à Lausanne

### Commission de rédaction :

LAUSANNE: Fr. Gilliard, arch.; Dr Veillard, prés. de la Chambre pénale des mineurs; Virieux, arch. cantonal, GENÈVE: Edm. Favio, arch.; A. Guyonnet, arch.; Dr A. Montandon. NEUCHATEL: F. Decker, arch. FRIBOURG: A. Genoud, arch.

### Abonnement :

Suisse: Fr. 4.— par an. Etranger: Fr. 6.40 ● Prix du numéro: Fr. 0.80.  
Les fascicules séparés sont en vente à l'administration, à l'Agence des journaux  
et dans les kiosques à journaux ● Versement au compte de chèques II 6622

# L'inauguration de l'Ecole d'architecture et d'urbanisme de l'Université de Lausanne

L'Ecole d'architecture et d'urbanisme de l'Université de Lausanne a été inaugurée le 18 novembre 1943, à l'Aula de l'Université, en présence d'invités de marque et d'un public nombreux.

**M. Paul Perret**, conseiller d'Etat, chef du Département de l'instruction publique, exposa les raisons qui amenèrent le canton de Vaud à créer, le 22 septembre 1942, l'Ecole d'architecture. Elle est — estime-t-il — la conséquence de la loi qui règle ici l'exercice de la profession d'architecte. Elle est, au surplus, une heureuse manifestation de la santé du canton de Vaud qui, à peine âgé de 135 ans, a donné et donnera encore mainte autre preuve de sa vitalité. L'Ecole d'architecture compte vingt et un élèves déjà, il était temps de l'inaugurer.

**M. Roger Secrétan**, recteur de l'Université, remercie le pays pour le cadeau qui vient d'être fait à l'Université. Il saisit cependant cette occasion pour rappeler les vœux dont l'Université attend depuis longtemps la réalisation. L'orateur ne doute cependant pas que l'architecture ne soit, de par la complexité qu'elle atteint, une des branches maîtresses, sinon des connaissances, du moins de l'activité humaines.

C'est ce que fait valoir **M. Alfred Stucky**, directeur de l'Ecole d'architecture et de l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne, en indiquant les raisons qui provoquèrent le rattachement de l'école à l'Université. Bien que liée à l'Ecole d'ingénieurs par une direction, une administration et un bâtiment communs, l'Ecole d'architecture est cependant autonome. Elle entend faire valoir son autonomie. Donnant ensuite un aperçu du programme d'enseignement, l'orateur exposa comment l'atelier, rouage essentiel de l'école, en constitue également la principale innovation. Anciens et nouveaux élèves y travailleront en commun, sous la direction du professeur chef d'atelier. L'émulation y sera un facteur éducatif de premier plan.

Il appartenait enfin à **M. Jean Tschumi**, professeur d'architecture et chef d'atelier, de dresser, au cours de sa leçon inaugurale, un magnifique bilan de l'architecture de tous les temps, œuvre à la fois de sagesse, d'audace et de grâce, œuvre de soumission à des exigences tyranniques et opposées: utilité, solidité, beauté. C'est en satisfaisant à la fois à ces trois besoins que l'architecture sera vraiment œuvre durable car, une fois remplies les conditions matérielles et techniques, il reste encore à accomplir le plus difficile: il reste à faire œuvre d'artiste. L'architecte doit donc se garder de rechercher l'esthétique avant d'avoir résolu en tous points l'œuvre technique, mais il doit être suffisamment maître de sa technique pour être en mesure d'exprimer par elle son message de beauté et de vérité.

C'est pour avoir perdu le contact avec ces vérités essentielles que l'architecture fut précipitée, au siècle du machinisme, dans une décadence dont elle remonte péniblement. C'est par leur ignorance encore que le fonctionnalisme fit et fait encore obstacle à l'éclosion d'une architecture. La technique industrielle n'a d'ailleurs pas encore exercé réellement son influence sur l'architecture.

Si quelques éléments de construction sont déjà des pièces usinées, en revanche, le chantier procède encore par les méthodes de l'artisanat. M. Tschumi n'hésite pas à estimer proche le jour où la maison d'habitation de série sortira d'usine. L'architecte dominera-t-il encore les problèmes qui se poseront? Oui, répond l'orateur, si ses méthodes de travail restent ce qu'elles doivent être, si son jugement est exercé, sa sensibilité en éveil, si ses connaissances sont largement étendues et surtout s'il évite les écueils dangereux que sont la formule et le formalisme sous toutes leurs formes.

Passant ensuite de la maison à l'espace ambiant, M. Tschumi en vient à montrer comment l'étude des agglomérations villageoises ou citadines est encore domaine d'architecture, procédant des mêmes méthodes de composition, obéissant aux mêmes exigences: matérielles, sociales et spirituelles, esthétiques. La mission magnifique de l'architecte, après que ses qualités de technicien, d'administrateur et d'artiste complétées par des connaissances supplémentaires auront fait de lui un urbaniste, le mettra en face de responsabilités nouvelles et sa tâche ici se résume en ces mots: humaniser les villes, les sauver du danger d'extension indéfinie afin de rapprocher l'homme de la nature.

V.